



Pilotes instructeurs expérimentés ayant une appétence pour le milieu militaire, rejoignez l'armée de l'air et de l'espace pour transmettre votre savoir-faire aux jeunes élèves pilotes lors de leur formation aéronautique initiale.

OFFICIER - PILOTE INSTRUCTEUR

CENTRE DE FORMATION AERONAUTIQUE MILITAIRE INITIALE (CFAMI) Base aérienne 701 Salon de Provence

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉS

Le CFAMI est un centre de formation des Ecoles de Formation du Personnel Navigant (EFPN) de l'armée de l'air et de l'espace.

Cette unité est située sur la base aérienne 701 de Salon de Provence et est en charge de :

- la formation militaire initiale des élèves officiers du personnel navigant
- la formation théorique initiale des élèves pilotes (ATPL théorique) et des Navigateurs Officiers Système d'Arme (NOSA)
- la formation planeur (SPL, 50 heures) pour les élèves pilotes
- la formation initiale en vol des élèves pilotes sur SR20
- la formation initiale en vol des NOSA sur SR22

POSTE

Pilote instructeur au profit de la population des élèves pilotes.

Il s'agit de :

- Réaliser des missions d'instruction en vol sur SR20, de la phase initiale d'enseignement au pilotage, incluant les briefings/débriefings.
- Assurer des cours théoriques
- Participer à la rédaction de la documentation
- Assurer les tâches inhérentes au métier de militaire (permanences, cérémonies, etc...)

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez moins de 42 ans à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas été en échec lors d'une sélection ou d'une formation dans une école du personnel navigant du MinArm

PRE-REQUIS AERONAUTIQUES

- Vous détenez une licence CPL(A), ou supérieure, délivrée par l'autorité française, avec une qualification IR(A) PBN
- Vous êtes titulaire d'une SEP en état de validité et totalisez 500 h de vol minimum
- Vous êtes titulaire d'un FI(A) avec privilège à l'instruction pour la délivrance de la licence CPL
- Vous êtes titulaire du certificat FCL055 niveau 5 ou plus
- Vous détenez un certificat TOEIC de 850 de moins de 2 ans
- Vous détenez un certificat médical classe 1 à jour sans restriction

QUALITES RECHERCHEES

- Disponibilité et capacité de remise en question
- Appétence pour l'environnement militaire
- Respectueux de la hiérarchie
- Bonnes qualités relationnelles

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables. Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

PRÉSÉLECTION

La présélection s'effectue sur **dossier**. Les candidats présélectionnés devront se rendre disponibles pour une première phase de sélection en semaine 48 ou 49/2021 (sur deux journées).

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés retenus seront convoqués en sélection pour effectuer les épreuves suivantes:

- Test cognitifs et psychomoteurs
- Entretiens et épreuve de groupe
- Visite médicale d'aptitude militaire
- Enquête de sécurité
- Epreuves sportives
- Une évaluation au simulateur et en vol

CONTRAT

Engagement initial par le biais d'un contrat réserve jusqu'à 90 jours. Un contrat d'officier commissionné vous sera proposé à l'issue d'une période d'adaptation en unité. La durée minimale est de trois ans.

FORMATION

Formation militaire initiale du réserviste de 2 semaines sur la base aérienne d'Évreux (27) et formation officier de 5 jours à l'École de l'Air de Salon de Provence (13).

Affectation au CFAMI à l'issue de l'ensemble des épreuves de sélection et de la formation militaire et de l'officier.

Formation aux procédures de vol militaires et aux exercices du syllabus de formation des élèves pilotes au sein de l'escadron de standardisation et d'évaluation du CFAMI.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Capitaine 4^{ème} échelon : 3 800 € net (primes personnel navigant incluses)
- * À titre indicatif, à compter de la signature du contrat d'officier commissionné, solde pour un célibataire, sans enfant, logé sur site. Données non contractuelles.

DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER EN CIRFA

05/11/2021





DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU DEPOT DE LA CANDIDATURE

- CV aéronautique détaillant particulièrement le volet FI(A)
- Lettre de motivation (expérience militaire appréciée)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie recto/verso de la licence de vol française
- Copie du certificat d'aptitude médicale (classe 1) sans restriction
- Copie du diplôme de l'IR théorique ou de l'ATPL(A) théorique
- Copie du certificat de langue anglaise TOEIC
- Copie du carnet de vol (logbook) faisant apparaître les heures par type de machine, les heures d'instruction (FI) et éventuellement les heures de planeurs